



Ambassade de Madagascar en Italie
Via R. Zandonai 84/A - 00135 Rome

COMMUNICATION

L'Ambassade de la République de Madagascar en Italie porte à la connaissance du public que face à l'épidémie de rougeole qui a sévit Madagascar, les Autorités Nationales en particulier le Ministère de la Santé ont déjà pris toutes les mesures et les dispositions y afférentes.

Le Ministère de la Santé Publique de Madagascar, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires ont coordonné les activités de riposte notamment sur les points suivants :

- Le renforcement de la surveillance active (recherche active des cas, surveillance au niveau communautaire, distribution de Kits de prélèvement) dans tous les districts touchés.
- L'utilisation de l'outil programmatique mondial d'évaluation des risques de rougeole afin de cibler les districts prioritaires pour la vaccination.
- L'exécution de campagnes ciblées de vaccination.
- Le renforcement de la vaccination systématique.
- La poursuite des activités de mobilisation communautaire avec le soutien de l'UNICEF et d'USAID, pour promouvoir une meilleure connaissance de la maladie.

Il est à préciser que l'OMS ne préconise aucune restriction aux voyages à Madagascar.

Rome le, 16 Avril 2019

Le Chargé d'Affaires a.i.



RATOHARIJAONA R. Suzelin